



Compte rendu Audience



22 février 2021

FORCE OUVRIÈRE a souhaité rencontrer un des membres de la direction locale afin de revoir des sujets abordés en 2020 et qui n'ont pas encore trouvé de solution, mais aussi en présenter de nouveaux.

AIX 1 :



- Notre Organisation Syndicale (OS) a abordé les problèmes rencontrés par les agents en poste au Poste de Centralisation de l'information avec les intervenants refusant les Alarmes Portatives Individuelles (API).

Une note va être rédigée pour rendre l'API obligatoire. Pour **FORCE OUVRIÈRE** la sécurité des personnels en détention ne peut passer que par le respect des règles de sécurité et ce, par l'ensemble des personnels, AP ou Intervenants.

- Notre OS revenue sur les relèves Mirador 1, SAS piétons et SAS véhicule, dont l'organisation génère des problèmes de sécurité, de disponibilité... **FORCE OUVRIÈRE** avait fait une proposition en avril 2020. Le sujet a été de nouveau abordé par notre OS en fin 2020 lors du comité technique (CT) et notre avant-projet renouvelé. Celui-ci, ainsi qu'un autre, seront étudiés lors du prochain CT ou comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

FORCE OUVRIÈRE espère qu'une solution rapide sera adoptée, permettant aux agents du secteur de travailler, enfin, en toute sécurité et en nombre suffisant.

- Les casiers demandés pour les téléphones sur AIX 1 sont en commande et de fait, bientôt installés. Ceux détériorés seront soit réparés, soit remplacés. Une petite avancée pour le bien de tous



AIX 2 :



- Une réunion organisationnelle sera faite, en présence de la direction locale, au niveau du greffe de l'établissement, dans le courant du mois de mars, en respect de la réglementation. **FORCE OUVRIÈRE** espère que des solutions constructives seront trouvées et actées pour le bien de tous.

- Lors du précédent CT, **FORCE OUVRIÈRE** a abordé le sujet des horaires des agents de la PEP AIX 2 qui possèdent une charte des temps différentes des autres brigades poste fixe non administratif (PFNA). **FORCE OUVRIÈRE** fidèle à l'égalité de traitement pour l'ensemble des personnels a souhaité une harmonisation. Nous avons également évoqué la nécessité d'un agent supplémentaire de 6h45 à 7h45 et de 18h00 à 19h00 pour la gestion des mouvements.

POUR L'ENSEMBLE DU CENTRE PÉNITENTIAIRE AIX 1 ET AIX 2 :

- **FORCE OUVRIÈRE** a signalé que la note 70 « Usage de la force et des moyens de contrainte-Traçabilité » était mal formulée, elle doit être revue rapidement par la direction locale.
- **FORCE OUVRIÈRE** a renouvelé la demande faite en 2020 concernant l'uniformisation des tailles et la mise en conformité des sacs de linges utilisés par les familles de détenus. La direction a effectivement convenu qu'il fallait régler ce problème dans les plus brefs délais.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE d'Aix-Luynes SUIVRA** et **RESTERA VIGILANT** quant à la résolution de ces problématiques.

Le bureau local
FORCE OUVRIERE